

La commune d'AMANVILLERS lance son opération « jobs d'été »

FICHE DE CANDIDATURE JOBS D'ETE 2017

- ☞ Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 17 à 18 ans (né(e) entre le (01/07/1998) et le (31/07/2000), lycéens ou étudiants, résidant à AMANVILLERS. Cette année, 6 jeunes de la commune viendront participer aux travaux.
- ☞ Dans un cadre d'équité de traitement, chaque jeune ne pourra bénéficier qu'une seule fois d'un job d'été sur la commune. (Ne pas avoir fait de job d'été avant 2017).
- ☞ Vous pouvez postuler pour un job d'été pour une période maximale de quinze (15) jours consécutifs rémunérés suivant la législation en vigueur (1^{ère} ou 2^{ème} quinzaine d'août 2017).
- ☞ Période d'ouverture des travaux : du 31 Juillet 2017 au 29 Août 2017 inclus, toute journée non motivée et non effectuée sera déduite du salaire.

Vous devez remettre ce dossier complet au secrétariat de la mairie à l'attention du responsable de la commission Jeunesse/Sport Mr DEROUBAIX avant le :

09 juin 2017, cachet de réception en mairie faisant foi

Nom : Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone fixe :mobile :

- Cette fiche de candidature dûment remplie
- Une copie de votre certificat de scolarité année 2016/2017
- Pour les moins de 18 ans à la date de l'emploi, une autorisation parentale écrite
- Votre curriculum vitæ (CV), avec une photo d'identité récente
- Une lettre de motivation manuscrite, et le droit à l'image pour les – de 18 ans
- Un extrait de casier judiciaire N°3 article 777 du code de procédure pénale

Date limite d'inscription : le vendredi 9 juin 2017, cachet de réception en mairie faisant foi.

Annonce des candidats ou candidates retenus (es) le : vendredi 16 juin 2017.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le 06 83 67 99 34.

.....
Cadre réservé à la mairie :

Dossier reçu le :